

# Des contrôles de police dans la zone naturelle

## Environnement



Le site de la Confluence est une zone fragile qui doit être étroitement surveillée./ photo DDM, archives

Préservez les richesses patrimoniales de notre territoire en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement. Une nouvelle opération de police a été menée il y a quelques jours à Clermont-le-Fort, sur les bords d'Ariège classés en Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège (RNR). Elle a réuni neuf agents de la gendarmerie de Castanet-Tolosan, cinq écogardes et le conservateur de la RNR.

Situé au sud de l'agglomération toulousaine, la RNR s'étend sur près de 600 ha et un linéaire d'une quinzaine de kilomètres, depuis Venerque sur l'Ariège et Pinsaguel sur la Garonne, jusqu'à la chaussée de la Cavaletade à Toulouse. Ce territoire est le refuge d'une riche biodiversité. L'alternance de boisements, cours d'eau et zones humides, falaises terreuses et espaces agricoles offre une diversité de paysages et une mosaïque de milieux naturels tout à fait remarquable. D'origine naturelle ou sous empreintes humaines, ces milieux sont propices à un grand nombre d'espèces animales et végétales, avec plus de 1 200 espèces recensées.

La RNR subit néanmoins une fréquentation élevée, trop forte par endroits, par sa situation géographique proche de la métropole toulousaine, la beauté de ses paysages et l'attrait de l'eau.

### Beaucoup de visiteurs et des dangers : un mort hier

Le territoire de la Confluence accueille un nombre important de visiteurs, principalement les fins de semaine du printemps et de l'automne, et tous les mois de juillet et d'août. Cette fréquentation génère chaque jour des dégradations des milieux naturels (piétinement, déchets, feux...) et des conflits d'usage. Le site présente par ailleurs des risques (inondation, incendies, accidents), notamment liés à la pratique de la baignade, bien qu'interdite. Triste illustration, un homme de 58 ans s'est tué hier en canoë (lire en page faits divers)

La sensibilisation et l'information des usagers sont primordiales à ces divers titres et sont assurées par les écogardes et les agents de la RNR tout au long de l'année. En sus, afin de préserver durablement ce bien commun, ce patrimoine naturel et paysager exceptionnel, il est nécessaire de faire respecter la réglementation de la RNR et de réaliser des opérations de police et de répression régulières.

### D'autres opérations durant l'été

L'opération du 7 juillet a ainsi visé à une prévention en premier lieu et au relevé d'infractions en second lieu sur les sites de Clermont-le-Fort classés en RNR, ainsi qu'au contrôle et la verbalisation des exhibitionnistes et autres pratiques qu'il est regrettable d'observer sur un territoire aussi beau et fréquenté que la RNR. D'autres opérations de cette ampleur seront reconduites au cours de l'été.